

CEM I 52,5 N CE CP2 NF

CEM I 52,5 N CE CP2 NF

Ce ciment est produit dans nos usines de Héming (57), Grand Couronne (76), Lumbres (62), Rochefort (39) et La Rochelle (17).

Définition

Le ciment CEM I 52,5 N CE CP2 NF est composé de :

- 95 % à 100 % de clinker
- 0 % à 5 % de constituants secondaires

La présence d'une faible quantité de sulfate de calcium assure la régularité de la prise.

Domaines d'utilisation

Le ciment CEM I 52,5 N CE CP2 NF est destiné aux bétons de bâtiment et de génie civil ou d'ouvrages d'art.

Il est adapté aux opérations de décoffrage rapide, notamment par temps froid.

Ce ciment est adapté aux :

- Béton de classe de résistance > 35/40 MPa
- Béton précontraint par pré ou post-tension
- Béton armé pour des éléments de structure
- Béton préfabriqué
- Dallage

Caractéristiques physiques et mécaniques garanties

- Début de prise à 20 °C mesuré sur pâte pure ≥ 40 min
- Stabilité mesurée sur pâte pure ≤ 10 mm selon la norme NF EN 196-3
- Résistances mécaniques à la compression déterminées sur mortier normalisé, conformément à la norme NF EN 196-1

Résistance à la compression sur mortier en MPa
(valeurs limites inférieures)

Résistance à court terme	Résistance courante
2 J	28 J
18,0	50,0

Caractéristiques chimiques garanties

- Teneur en $SO_3 \leq 4,5$ %
- Teneur en $Cl^- \leq 0,10$ %

Emplois particuliers

Caractéristiques complémentaires nécessaires

Bétons précontraints
par pré ou post-tension

CP (norme NF P 15-318)
marque NF

CP2 : Ciments à teneur en sulfures limitée pour béton précontraint $S^- < 0,2$ %

Précautions d'emploi

Les bétons de grande masse nécessitent une évaluation de la chaleur atteinte dans le béton selon les recommandations pour la prévention des désordres dus à la Réaction Sulfatique Interne (RSI).

Ce ciment ne convient pas pour :

- Les travaux routiers
- Les enduits
- Les travaux en milieux agressifs
- La pose de carrelage

Recommandations spécifiques et générales

- Utiliser des granulats propres, exempts de matières organiques
- Respecter les dosages et les règles de l'art pour la mise en œuvre
- Viser un rapport Eau / Ciment de préférence le plus faible possible, compatible avec la mise en œuvre du béton frais
- Utiliser des adjuvants normalisés et vérifier leur compatibilité avec ce ciment
- Eviter une dessiccation précoce par temps chaud ou venteux en réalisant une cure du béton (eau pulvérisée, bâche humide, produits de cure...)
- Adapter la vibration du béton à sa consistance pour obtenir une compacité optimale sans ségrégation
- Eviter tout contact avec la peau et les yeux
- Utiliser des équipements adaptés : gants, chaussures imperméables, lunettes...

EQUIOM ne peut être tenu responsable d'une mauvaise application ou interprétation des informations contenues dans le présent document. En cas de question ne pas hésiter à nous consulter.

juillet 2018

EQUIOM

49, avenue Georges Pompidou
92593 Levallois-Perret Cedex

www.eqiom.com

Direction des ventes Nord

T 01 41 06 11 38

Direction des ventes Atlantique

T 02 51 73 78 70

Direction des ventes Est

T 03 90 29 55 40